

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONE S:

ADMINIS TION: Main 7466 REDACTIC 'ain 7460

FAIS CE QUE DOIS!

L'élection de Renfrew-Sud

Cette élection de Renfrew-Sud ne relèvera le prestige d'aucun parti. On connaît les faits: un certain nombre de conservateurs et de libéraux de la circonscription firent une sorte de contrat par lequel ils se promettaient mutuellement de laisser élire par acclamation M. McGarry, candidat conservateur aux dernières élections provinciales, et M. George P. Graham, l'ancien ministre des chemins de fer, dont les libéraux désiraient particulièrement la présence à la Chambre des Communes.

Nombre de conservateurs estimant qu'ils ne peuvent être liés par le contrat auquel participèrent quelques-uns de leurs chefs; ils paraissent fortifiés dans ce dessein par la rancune d'un député conservateur fort riche qui prétend avoir de vieux comptes à régler avec M. Graham. Ce n'est du reste qu'à l'élection de M. Graham que l'on semble en vouloir, car on offre de laisser réélire par acclamation M. Low, le député libéral qui abandonna son mandat pour faire place à l'ancien ministre.

Il est fort possible que M. Graham soit élu en dépit de l'opposition gouvernementale. La circonscription a donné une forte majorité à M. Low, M. Graham y est né et y compte, affirme-t-on, beaucoup d'amis. Il est probable que le prestige du pouvoir attirera au candidat ministériel des partisans que n'a pas eus, au 21 septembre, l'adversaire de M. Low; par contre, il est un certain nombre de conservateurs qui devront être quelque peu gênés de voter contre M. Graham après l'entente dont profite M. McGarry.

Si M. Graham est élu, le parti libéral criera naturellement à la rancune et saluera dans la victoire de son futur chef, le commencement d'une ère nouvelle. M. Laurier est trop rompu aux tactiques politiques pour ne pas tirer grand effet d'une pareille situation.

Quelle que soit l'issue de la bataille, il ne nous paraît point que M. Graham ait grand-chose à perdre; et c'est pourquoi il nous semble que les libéraux ont tort de tant insister sur le respect du prétendu contrat. Ils devraient envoyer promener toutes les piperasses et crier: Allons-y gaiement! Nous allons élire notre homme quand même!

Tout ce gâchis est un bel exemple des résultats que produisent presque nécessairement les compromis négociés dans la coulisse, entre politiciens.

Si l'entente avait été respectée, M. McGarry et M. Graham seraient tous deux entrés au parlement dans des conditions assez peu brillantes. Elle a été violée, les partis se jettent à la face des accusations de duplicité et le gouvernement se trouve acculé à une querelle qui ne lui rapportera ni profit ni honneur.

Les belles luttes d'idées, en plein soleil, valent mieux que cela. Omer HEROUX.

Les Archives Nationales

Le département des Archives passe sous la juridiction du Premier Ministre.

Le travail de collection est fait en partie.— Aurons-nous un historien national?

Encore quelques jours et le département des Archives aura passé du ministère de l'Agriculture sous le contrôle du premier ministre. Nous n'avions pas osé souhaiter une aussi grande amélioration dans ce service administratif, il nous arrive comme une très heureuse nouvelle et tous les vrais amis de l'histoire canadienne se réjouiront grandement du projet que vient de soumettre aux Chambres, M. Borden.

Nous avions bien espéré que le nouveau gouvernement accomplirait une réforme, que tout le monde, intéressé aux archives nationales, souhaitait depuis longtemps. Il avait d'abord été question, croyons-nous — c'était une rumeur assez courante — de confier ce département au Secrétaire d'Etat. Le cabinet fédéral a fait mieux encore, il a décidé de remettre ce service de tout premier ordre au chef même du gouvernement. La réforme est complète et ses auteurs ont été merveilleusement bien inspirés. C'est avec un réel plaisir que nous avons appris cette heureuse nouvelle que notre ami, M. Georges Pelletier annonçait l'autre jour dans sa lettre parlementaire.

Comme préliminaires à la besogne quotidienne, disait-il, la mesure étendue, est, après-midi, une mesure de M. Borden, relative à nos archives nationales. Il y a à quelques années, le cabinet Laurier (1) créait un bureau chargé de retracer et de rassembler à Ottawa tous les documents relatifs à l'histoire du Canada. Le docteur Doughty et M. J. Edmond Roy, (2) deux chercheurs et érudits distingués, curieux de l'histoire nationale, prirent la direction de ces archives et accomplirent, malgré le peu de fonds mis à leur disposition, un travail admirable. Ils ont déjà réuni dans l'office des archives, au Sussex, des documents inédits de la plus haute importance pour les annalistes et les historiens; mais, comme on l'avait mis

sous la surveillance du ministre de l'Agriculture, on ne saura jamais pourquoi cette partie du service public, qui devait relever du secrétaire d'Etat ou du premier ministre, M. B. L. Borden a cru, avec raison, qu'il y avait là une anomalie à faire disparaître. Il veut faire des archives canadiennes un sous-ministère particulier, dont M. Doughty sera désormais le titulaire au traitement annuel de cinq mille piastres. Le premier ministre lui-même, en qualité de président du Conseil Privé, aura droit de surveillance et de direction de ce sous-ministère où, on gardera désormais, non pas seulement les documents relatifs à notre histoire, mais aussi toutes les pièces relatives aux ministères, dont on n'aura pas besoin journalièrement dans les divers bureaux d'Ottawa. L'opposition n'a pas protesté contre cette réforme, dont elle reconnaît le bien-fondé.

Dans le ministère de l'Agriculture, cette collection de vieux papiers paraissait à plusieurs n'être pas à sa place, et ce sera sans doute à la décision de remettre ce service de tout premier ordre au chef même du gouvernement. La réforme est complète et ses auteurs ont été merveilleusement bien inspirés. C'est avec un réel plaisir que nous avons appris cette heureuse nouvelle que notre ami, M. Georges Pelletier annonçait l'autre jour dans sa lettre parlementaire.

Sous la direction élevée de l'hon. premier ministre, le département des Archives devrait prendre une importance qu'il aurait dû avoir depuis longtemps. Ce sera un département qui comptera parmi nos services publics les plus utiles et les plus nécessaires.

Le gouvernement aura fait sa part, il aura fait le travail de collection des documents historiques de toutes sortes et dont la réunion n'était possible qu'à lui seul. On ne soupçonnera jamais le travail de recherches qui s'est fait aux Archives depuis 1872, époque où fut fondé le département. La direction actuelle, qui date de sept ou huit ans, a dirigé dans ce sens ses énergies et ses influences. Nous croyons savoir qu'elle se propose de continuer dans cette voie d'investi-

BILLET DU SOIR

Le règne de la violence.

Nous vivons évidemment à une époque de progrès. L'individu a atteint toute sa puissance, il réclame dès son jeune âge la somme nécessaire de liberté pour s'épanouir à sa guise, et gare à ceux qui cherchent à l'empêcher de vivre sa vie à son gré!

Le moi est roi, et il ne s'accommoderait de l'ordre et de la discipline qu'en tant que la discipline et l'ordre favoriseraient son but ou flattent ses goûts. On n'expose plus ses idées, maintenant; on les impose par tous les moyens, et les plus violents sont les meilleurs.

L'autre jour, un journal américain ne partageait pas les vues de certains meneurs ouvriers; ceux-ci employèrent un genre de persuasion sans réplique: la dynamite.

Il ne serait pas étonnant que, de nos jours, l'on prit au pied de la lettre cette anecdote qui fit rire autrefois. Un monsieur reçoit un beau matin, de son rival, un billet ainsi conçu: "Nous aimons la même femme; l'un de nous deux est de trop sur la terre: c'est vous. Il faut que vous disparaissiez..." Et le malheureux tombait mort avant que d'avoir pu déchiffrer la signature. L'enveloppe contenait une poudre dont la plus légère aspiration tuait raide.

Notre époque, c'est la sclérotose qui n'attend pas le nombre des années.

De jeunes élèves du Collège Ste-Croix, à Farnham, qui n'aimaient pas l'étude et voulaient aussi se venger des professeurs qui les avaient punis, ont incendié de fond en comble la maison. Le coup était prémédité par une bande d'incendiaires bien organisée. Une seule chose manquait à ces jeunes criminels déjà si accomplis: la prudence. La police est entrée en possession d'une lettre contenant cette phrase sans équivoque et d'une terrible simplicité: "Le collège sera brûlé le 25."

Voilà au moins des gamins qui ne sont pas "des fils soumis et obéissants!"

Léon LORRAIN.

La tige à travers les milieux où la masse de nos richesses historiques vieillissent inconnues, inappréciées et parfois même dédaignées.

Le chef du département, M. Arthur G. Doughty, en devient le sous-ministre. Comme tel, il jouira d'une plus grande liberté d'action et de moyens plus étendus. L'œuvre qu'il est chargé de mener à bien ne pourra qu'en bénéficier.

Le travail de collection se fera presque d'une manière parfaite, grâce à la grande impulsion qui vient de lui être donnée. Il restera celui des historiens. Les chercheurs laborieux, les travailleurs sur pièces authentiques ne sont pas encore nombreux. Il s'en trouve, mais pas en assez grand nombre.

Il faut bien le dire, nous ne sommes pas assez difficiles en histoire du Canada. On se contente de légendes heureuses, de traditions mal établies, de dictons populaires et de critiques flatteuses. Nous ne sommes pas encore allés au fond vrai, solide, inattaquable. Aussi, voit-on certains monuments élevés par des anciens et que nous avons cru solides et véridiques, crouler sur leurs bases mal assises. On avait fait de beaux plaidoyers historiques que le prestige de leur auteur avait seul rendus acceptables, et ce même prestige est tombé dans la poussière des ruines.

Il reste donc à travailler ferme et dur puisque nous avons maintenant à peu près ce qu'il faut pour écrire notre histoire nationale, telle qu'elle est et non pas telle que l'ont cru voir certains historiens canadiens, sincères — c'est possible — mais très mal informés.

Nous avons la documentation vraie de ce qu'ont fait nos anciens, n'inventons plus de patriotiques légendes qui ne soutiennent pas la grande lumière de la vérité; il nous faut de l'histoire vraie, sans faiblesse comme sans passion.

La patrie canadienne n'a pas besoin de mensonge pour apparaître grande et belle.

Les archives canadiennes nous révéleront de grandes choses sur les hommes d'autrefois.

JEAN PICARD.

La lutte municipale à Québec

Québec, 30. — Le major Luc Routhier, manufacturier, se présentera contre l'échevin Verret aux élections municipales. M. G. A. Vandy, président de la compagnie Paquet, limitée, sera candidat dans le quartier St-Louis.

LETTRE DE QUÉBEC

LA RESPONSABILITE DES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER EN MATIERE DE FEU. — DROITS FEDERAUX ET DROIT CIVIL. — REMARQUES DE MM. GOUIN, TASCHEREAU, TELLIER ET BOURASSA. — LAVERGNE A LA CHAMBRE.

Québec, 29. — Séance courte, et cependant intéressante. Le peu de discussion qui s'est fait concerne la responsabilité des compagnies de chemins de fer en matière d'incendies causés par leurs locomotives.

Depuis que le Conseil Privé a refusé, par sa décision, dans la cause de Roy vs le C.P.R., d'accorder des dommages en pareil cas, la loi fédérale a été amendée de façon à établir la responsabilité, même lorsque la compagnie a pourvu ses locomotives de tous les appareils exigés par le statut. Le gouvernement provincial propose de faire de même en ajoutant à la loi relative aux chemins de fer, l'article suivant:

"6511a. Une compagnie de chemin de fer, qu'elle soit ou non coupable de négligence, est responsable des dommages causés par un incendie allumé par une locomotive sous son contrôle. Cependant, s'il est démontré que la compagnie a employé des appareils modernes et efficaces, et que l'incendie allumé n'a pas été causé par sa négligence, la somme d'indemnité recouvrable de la compagnie en vertu du présent article, à la suite d'une ou de plusieurs réclamations pour dommages causés par un ou des incendies allumés par la même locomotive et dans la même occasion, ne doit pas dépasser cinq mille piastres.

"Quand il existe quelque assurance sur les biens détruits ou endommagés, le chiffre total des dommages subis par un réclamant, à raison de la destruction de ces biens ou des dommages à ceux-ci, doit, pour les fins du présent article, être réduit dans la proportion du montant accepté ou reçu et provenant de l'assurance, et aucune action ne peut être intentée à la compagnie, à raison de quoi que ce soit qui peut être inscrit dans la police ou à raison du versement de quelque indemnité en vertu de la police.

"Nonobstant les dispositions du paragraphe 1 de l'article 6642, le délai des douze mois pour intenter l'action en indemnité ne doit commencer à courir, quand l'assuré a d'abord poursuivi l'assureur pour recouvrer son indemnité, que de la date du jugement définitif, et, dans le cas de règlement, que de la date du paiement de l'indemnité par l'assureur."

"L'indemnité, dans le cas où la somme totale qui est recouvrée est moindre que les réclamations établies, est répartie entre les parties qui ont subi la perte, ainsi que le tribunal peut l'ordonner."

A première vue, cela peut paraître juste, mais M. Tellier ne pense pas ainsi. Il trouve dans ce texte une restriction des droits du citoyen, tels que les lui confère le code civil qui dit que toute personne est responsable "non seulement du dommage qu'elle cause par sa propre faute, mais encore de celui causé par la faute de ceux dont elle a le contrôle, et par les choses qu'elle a sous sa garde."

Par le droit commun, le possesseur d'une propriété incendiée par une locomotive a donc droit au plein montant des dommages qu'il subit, tandis que cette loi met son plein recours en danger.

M. Taschereau remarque que son amendement à la loi garantit toujours un certain dommage, qu'il y ait négligence ou non; c'est une loi de compromis.

M. Tellier ne voit pas du même oeil, et répond qu'il ne peut y avoir compromis qu'en autant qu'il y a transaction. Or, quand une compagnie traverse la propriété d'un particulier, celui-ci ne reçoit rien pour les dommages auxquels l'expose pour l'avenir, la circulation de ce chemin de fer. Il est d'avis qu'il vaut mieux amender le code civil si l'article 1054 n'est pas assez clair. Et c'est à ce propos que revient le cas de Roy vs le C.P.R. M. Bourassa le résume comme suit d'après ses souvenirs, que le premier ministre semble trouver exacts. Le Conseil Privé, dit-il, a décidé contre Roy parce qu'il a considéré que les droits conférés à une compagnie par l'autorité fédérale dans l'intérêt général devaient primer les droits provinciaux quand les deux viennent en conflit. Dans le cas actuel il s'agit de compagnies soumises à la juridiction provinciale, et par conséquent, ne pouvant invoquer la supériorité de leurs droits sur le droit civil de cette province et par l'amendement projeté on se trouverait à restreindre nous-même celui-ci. De plus, il est très dangereux de baser cette restriction sur l'existence des appareils modernes, car si les locomotives sont presque toutes pourvues d'un tamis destiné à empêcher l'émission des tisons qui causent le feu, en pratique, le mécanicien fait souvent jouer ce tamis pour donner plus d'impulsion à sa machine, et comment voulez-vous prouver ce fait qui constitue l'aveu de culpabilité de l'employé de la défenderesse?

M. Gouin était l'avocat de Roy, et il est encore d'opinion que le jugement du Conseil Privé était mauvais. Seulement, en face d'un mauvais jugement qui établit une jurisprudence équivalente à la loi, il fallait faire quelque chose. C'est ce quelque chose que le projet de loi contient. Même s'il s'agissait d'une compagnie purement provinciale, il croit que le Conseil Privé trouverait encore des raisons pour conclure que les compagnies s'étant conformées aux exigences de la loi, quant à la protection contre le feu et possédant des droits d'un certain intérêt général, les victimes n'ont rien à réclamer.

Mais non, intervient M. Tellier: l'article du code est assez clair sur ce point. Le premier ministre arrête là son argumentation pour rappeler qu'on l'a accusé de tort. — Et M. Bourassa était un de ceux-là, — d'avoir compromis la cause de Roy par des admissions. Je n'ai rien admis. Je n'admets jamais rien, déclare le premier ministre. Même en politique, demande en souriant M. Bourassa. M. Gouin ne répond pas.

M. Bourassa ne croit pas avoir rien imputé de déshonorant pour l'honneur professionnel de M. Gouin. Ce qu'il a dit, — et il le tenait d'un ami politique du premier ministre, devenu depuis ministre dans le gouvernement Laurier, — ce qu'il a dit, c'est que Roy ayant été dédommagé par le C.P.R. après le jugement de la Cour d'Appel, il ne restait plus qu'une question de droit à décider.

Les choses en restent là. On reprendra l'étude du projet de loi un autre jour.

M. Tellier répondra demain au discours du trésorier. M. Lavergne a fait cet avant-midi, une courte apparition à la Chambre. En attendant qu'il y vienne régulièrement, il fait inscrire à l'ordre du jour une série de motions et d'interpellations qui prouvent qu'il ne se désintéresse pas des travaux législatifs.

Jean DUMONT.

Sur le Pont d'Avignon....

Dit Grandinor: "Et là sont vingt-deux comme cela-toute la clique nationaliste."

Mais, mon pauvre Milopole, il faudrait tout de même s'entendre! Il y a un mois, on ne comptait pas un nationaliste à Ottawa, et maintenant ils sont vingt-deux? Comment expliquez-vous toutes ces conversions?

"Mais le patronage, ça vaut bien qu'on se démente un peu!"

Inutile de dire que cela vient du "Canada": chacun l'aurait deviné.

Une feuille gouniste annonce que l'hon. M. J.-E. Caron fera une conférence pour "expliquer aux orateurs libéraux, la politique du gouvernement Gouin."

Les malheureux ne la comprennent pas encore!

Les astrologues russes, ont observé que la lune exécuta des embûches. Serait-ce enfin l'explication des volte-face et des vire-voies de M. Rodolphe Lemieux?

Les marchands de viandes en gros, de Chicago, prétendent que ce sont les détailliers qui nous font la vie chère. Vous verrez qu'on finira par établir que le coupable dans tout cela, c'est le consommateur.

Un sculpteur new-yorkais vient de se suicider dans la crainte que sa dernière œuvre ne le rendrait pas célèbre. Si le pauvre homme s'était raté, il serait devenu connu, illustre par tout les Etats-Unis.

Caucus ministériel

Ottawa, 30. — Un caucus ministériel aura lieu demain matin. On y indiquera aux députés les projets du ministère et l'ouvrage qu'il reste à compléter durant la session.

LETTRE D'OTTAWA

LE PORT DE L'EST. — IMMIGRATION ET PUBLICITE. — NEGLIGENCE ON LES VIEILLES PROVINCES? — LEUR RENDEMENT ENFIN JUSTICE? — L'UNGAVA ET M. GOUIN. — DANS RENFREWSUD. — UNE ENQUETE SUR LA COMMISSION DU HAVRE DE MONTREAL. — M. BROWN TOUJOURS MUET.

Ottawa, 29. — La nouvelle administration se propose-t-elle de faire plus large aux provinces de l'est la part d'immigration et de publicité à l'étranger à laquelle elles ont droit, et que le régime Laurier ne leur a pas donnée?

Les députés des Provinces Maritimes, sans distinction de partis politiques, ont tous admis l'opportunité d'une réforme sur ce point; et ils ont discuté ce sujet, une partie de la journée parlementaire d'aujourd'hui. Le ministère a répondu qu'il verrait à donner justice aux nouvelles provinces, et l'affaire en est restée là, pour le moment. La discussion n'a guère offert d'intérêt à la Chambre, non plus qu'aux journalistes, car il y a là matière à des débats périodiques, et qui, depuis 1908, ont déjà eu lieu maintes fois. Les mêmes arguments servent toujours, les gouvernements répondent chaque fois qu'ils feront tout leur devoir à l'égard des Provinces Maritimes; cette fois-ci, le dernier recensement donnait un peu plus d'actualité à la question, et l'entente Taft-Fielding aussi.

Le reste de la journée, différents sujets, quelques-uns d'intérêt secondaire, d'autres, fort actuels, ont absorbé l'attention de quelques députés, mais la séance fut paisible.

M. Rhodes, un jeune député conservateur de la Nouvelle-Ecosse, homme d'affaires, riche et influent dans sa province, et bien vu des deux côtés de la Chambre, a soulevé cette fois-ci la question d'un meilleur traitement des Provinces Maritimes par le gouvernement fédéral. Ce que M. Rhodes veut surtout, c'est que l'administration actuelle inaugure et mette à exécution, sans retard, "un programme de publicité et d'immigration de nature à favoriser le développement plus rapide de ces provinces."

Tous les députés des Provinces Maritimes sont de cet avis. Il se trouve néanmoins que, à gauche, l'on fait beaucoup allusion à la défectivité de la réciprocité, si avantageuse pour les provinces de l'Est, au dire des oppositionnistes, tandis que, à droite, on se plaint surtout de l'attitude du ministère Laurier, négligent à l'égard de cette région, au temps où il dirigea le pays.

Les députés de la droite disent avec ensemble que l'ancienne administration n'a eu qu'un souci, dans sa politique d'immigration: peupler l'Ouest, sans s'occuper de l'Est. Tous les immigrants prennent la route des nouvelles provinces, et il n'y en avait que pour elles; les brochures de propagande du ministère Laurier ne parlaient que de l'Ouest, des champs de blé et des vastes terrains fertiles de l'Ouest, des avantages de ces territoires, et ne mentionnaient guère l'Est, à tel point que l'étranger non averti s'imaginait, à lire cette littérature, que le Canada, c'était l'Ouest, et l'Ouest seul.

A maintes reprises, les nationalistes, sur la tribune et dans leurs journaux, ont noté cette tendance de la politique d'immigration et de publicité du ministère Laurier, qui concentrait tous ses efforts à remplir l'Ouest, se servant pour cela de l'argent versé au trésor fédéral par les vieilles provinces. L'ancienne administration a dépensé, à prêter les avantages de l'Ouest, plus de soixante-quinze pour cent des fonds destinés à faire connaître le Canada à l'étranger, et n'a pas mentionné raisonnablement les anciennes provinces.

La gauche, elle, estime que le ministère actuel doit s'efforcer de favoriser également, au point de vue de la publicité et de l'immigration, toutes les provinces du pays; mais il n'y manque pas de députés pour dire que les électeurs ont tué la poule aux œufs d'or destinée à enrichir les Provinces Maritimes et à leur permettre de développer leur population et d'accroître leur prospérité. La poule aux œufs d'or, ici, c'est la réciprocité. Il est vrai que ce volatile n'avait pas encore donné d'œufs merveilleux; mais, à l'autopsie, prétendent les libéraux, l'on l'a constaté, comme le disent les aviculteurs, que la malheureuse poule avait "une masse d'œufs extraordinairement riche." Des sceptiques prétendent que ceci n'est pas vrai; mais, pour les besoins de l'argument, les oppositionnistes persistent à dire que ces œufs ne voient pas clair. Le gouvernement, à tout événement, promet, cette fois-ci, d'être juste envers toutes les régions du pays.

M. Gouin ne semble pas devoir réussir tout de suite, dans ses projets d'annexion de l'Ungava, si l'on en croit la réponse que M. Borden donnait cet après-midi à une question de M. Lemieux. M. Lemieux voulait savoir si M. Gouin est en négociation avec le ministère actuel, à ce sujet. M. Borden répond que, de fait, M. Gouin a commencé avec M. Laurier une correspondance relative à l'annexion de l'Ungava, qu'il l'a continuée avec la nouvelle; mais pour le moment toutes ces démarches n'ont encore donné aucun résultat positif.

Il semble, par ailleurs, acquis que les élections de Renfrew-Sud n'auront pas lieu pendant la session actuelle. A M. Laurier, M. Borden disait tantôt que les nouvelles listes d'électeurs ne seront pas prêtes avant mars, qu'il faut un avis de soixante jours avant le scrutin, choses qui prolongent encore les délais. Nous serons rendus à la mi-avril avant que le sort de M. Graham se décide, semble-t-il. On prête, en certains quartiers, à la gauche, l'intention de donner beaucoup de l'intouché au ministère, s'il ne se résout pas à agir plus vite qu'il n'a l'air de le vouloir. Et plusieurs pensent que ce retard n'est pas de nature à améliorer la situation ministérielle dans Renfrew-Sud, où nombre de conservateurs désirent l'élection de M. Graham, dit le ministère s'en trouver embarrassé.

L'avenir politique des commissaires du havre de Montréal suscite toujours des commentaires. La presse d'opposition a parlé de révolte chez les députés canadiens-français conservateurs. Des Anglais de Québec sont hostiles, eux aussi, à la commission actuelle. Il semble, à vrai dire, que le gouvernement n'a pas l'intention d'agir vite, dans toute cette affaire, et qu'il a eu quelque embarras à trouver la solution de la situation difficile actuelle. Mais il a pris aujourd'hui une décision qui pourrait bien calmer, pour l'heure, tout le tapage fait autour de la commission. Cet après-midi, M. Hazen, le ministre de la Navigation, disait à M. Ames qui voulait savoir si le ministère a l'intention de maintenir les commissaires actuels à leur poste, cette année encore: "Ce n'est pas l'intention du ministère de faire, pour le moment, des changements dans cette commission. Mais la commission générale d'enquête Morine-Ducharme-Lake a reçu du ministère pleins pouvoirs et autorisation de faire sans délai une enquête sur l'administration de la commission du havre de Montréal, et de faire tenir au plus tôt au cabinet son rapport à ce sujet." Ceci, évidemment, satisfiera pour un temps les adversaires de MM. Stephens, Ballantyne et Geofrion. Plusieurs d'entre eux ont toute confiance dans le résultat de cette enquête. Elle prouverait, à leur dire, des actes de partialité politique de quelques-uns des commissaires. Et il se pourrait que, sous peu, un compromis intervienne entre les différentes factions, et qu'il satisfasse les députés anglais et canadiens-français de Québec.

Nous avons souvent fait allusion à l'affaire de contrebande où des rapports du ministère des douanes impliqueraient un député, M. Brown, de Châteauguay. Cet après-midi, pour la première fois, la Chambre en a entendu parler à mots couverts. Car M. Baker, député conservateur de Bromo, demandait à M. Reed, ministre des douanes, "s'il avait eu connaissance d'un article de journal mentionnant le nom d'un député, quant à un cas de contrebande, et, dans l'affirmative, si les faits communiqués au ministère des douanes justifient les dires de la presse." A ceci, le ministre des douanes a répondu dans l'affirmative.

Ceci met M. Brown dans une singulière posture. Parlera-t-il, pour expliquer comment il se fait que la presse l'implique dans toute cette histoire, à tort ou à raison? ou préfère-t-il attendre que la Chambre ordonne une enquête où certains de ses amis affirment qu'il se justifierait, établissant qu'il s'agit d'un fait dont il ne connaissait rien? On ne sait. Mais plusieurs trouvent que M. Brown est singulièrement lent à prendre une décision et à la faire connaître au public. Georges PELLETIER.

LETTRE DE FRANCE

LA CRISE MINISTERIELLE, SON RAPIDE DENOUEMENT. — LE CABINET A-T-IL DES PROMESSES DE LONGUE VIE? — DEFAUT DE SOLIDARITE MINISTERIELLE. — DEUX MINISTRES JUXTAPOSES. — PEU D'ESPOIR AU POINT DE VUE CATHOLIQUE. — LA REVOLTE DU SENTIMENT PUBLIC. — EST-CE LA CRISE DU REGIME? — LA SITUATION INTERNATIONALE.

Paris, le 19 janvier 1912. — La crise ministérielle, brusquement ouverte dans les conditions que je vous écrivais dans ma dernière lettre, a reçu le dénouement le plus rapide qui mit jamais fin à pareil incident. Après une journée de conversations avec quelques hommes politiques de premier plan — les présidents des deux Chambres, puis M. Léon Bourgeois, puis M. Delessé, puis M. Poincaré — le chef de l'Etat confie, samedi matin, 13 janvier, à ce dernier, personnage le soin de former le cabinet. Dix heures après, le nouveau ministère était constitué.

De cette hâte, qui surprit fort généralement les milieux politiques, la meilleure explication est certainement celle-ci que la situation extérieure a commandé impérieusement aux partis de faire trêve à leurs discussions, et que l'accord s'est fait aussitôt, sous la pression de l'intérêt national, comme il se réalise devant l'assise commune entre les chefs des diverses troupes qui composent une garnison. Personne, parmi les hommes dont M. Poincaré a sollicité le concours, n'a voulu, par un refus, prolonger la crise et risquer ainsi de nous affaiblir devant l'étranger.

Cela nous a donné, à la vérité, un ministère assez bizarrement composé, dans lequel on ne rencontre pas moins, en dehors de son chef, de cinq hommes susceptibles de former eux-mêmes un cabinet: MM. Briand, Millerand, Léon Bourgeois, Jean Dupuy, Delessé. Et l'on croit assez généralement que cette réunion d'hommes nécessairement indépendants ne constitue peut-être pas une promesse de longue vie pour le ministère dans lequel chacun apporte des habitudes d'indépendance et des vues personnelles, peu compatibles avec une stricte discipline.

Nous avons, en effet, ce défaut — que M. Poincaré a lui-même très finement analysé, dans un article donné à la Revue Hebdomadaire — de ne pas former de véritables gouvernements, ayant une pensée commune et une action cohérente. Cela ne va pas toujours, en pratique, jusqu'aux heurts qui ont marqué la collaboration de MM. Cailiaux et de Selves; mais cela entraîne, à l'habitude, des divergences et des singularités assez marquées, pour que les observateurs les plus superficiels soient fondés à considérer les ministères non comme un tout mais comme un agrégat momentané d'individualités distinctes. Les ministres s'occupent bien, chacun en son particulier, de la gestion du département qui lui a été confié; mais ils n'ont entre eux que le trop rare et superficiel contact de conseils, dont le temps est absorbé par l'expédition des affaires courantes et surtout par la nomination aux principaux emplois. De pensée commune, d'impulsion d'ensemble, on n'aperçoit généralement pas trace. De là, les indépendances excessives prises par un ministre des affaires étrangères comme M. Delessé, qui engage maintes fois la signature de la France, sans consulter ni même prévenir ses collègues. De là, le caractère superficiel et mesquin de la plupart des remaniements ministériels, hormis le ministre contre lequel est dirigé un blâme sous la forme d'un ordre du jour, personne, en dépit de la fiction de la solidarité ministérielle n'est réellement atteint, — d'où il suit que tous les ministères sont hantés par le désir de se ménager une place dans la combinaison qui suivra celle dont ils sont membres. Ainsi M. Dujardin-Beaumetz, qui vient de démissionner, a détenu ce portefeuille dans neuf cabinets successifs. Ainsi M. Klotz, ministre des finances, vient de voir confirmée la mission qu'il a remplie, sans interruption, dans les cabinets Briand, Monis et Cailiaux.

Au surplus, la majorité parlementaire est partagée en un si grand nombre de groupes et de fractions, les opinions qui sont professées dans ses rangs présentent une telle diversité, que, pour constituer un ministère qui donne satisfaction à ces éléments variés et à ces tendances parfois contradictoires, force est de réunir dans un même gouvernement des hommes dont les opinions ne s'accordent que sur un minimum de sujets.

A cet égard, le cabinet Poincaré ne laisse pas d'offrir une composition particulièrement déconcertante. Son chef est un homme éminent, qui fut élu, pour son talent d'avocat, membre de l'Académie française; il est, comme l'écrivit M. Pelletan qui ne l'aime pas, "l'honneur des éléments modérés du centre"; il s'est constamment dressé contre les complaisances consenties aux éléments de désordre, contre les mesures fiscales créant une inégalité entre les citoyens; il a, plus d'une fois, exprimé très haut son aversion pour les lâchetés des pseudo-modérés à l'égard des tyrannies et radicaux socialistes, et il n'a jamais pris rang parmi les sectaires, sans avoir d'ailleurs l'énergie de rien tenter pour leur barrer la route.

Parmi ses collaborateurs, on rencontre des modérés tels que lui — M. Lebrun, M. Bérard, M. Chauvet, — mais aussi des socialistes indépendants — MM. Briand et Millerand, — et des radicaux socialistes — M. Steeg, M. Klotz, M. Guisthau, — qui nourrissent contre l'organisation actuelle de la propriété et de la société des projets plutôt subversifs. Les uns sont favorables à la politique "d'apaisement" en matière religieuse; les autres, comme M. Léon Bourgeois et M. Steeg, sont les hommes de la franc-maçonnerie. En sorte qu'il ne serait nullement difficile de trouver dans ce "grand ministère" deux ministères juxtaposés.

Le sectarisme des hommes de gauche, la faiblesse habituelle des modérés nous donnent lieu de craindre qu'en tant que catholiques nous ne gagnions pas grand-chose en cette affaire. La déclaration ministérielle contenait quelques lignes excellentes sur le devoir "pour les instituteurs publics d'être absolument respectueux de la liberté de conscience. Les explications complémentaires qui ont été fournies par M. Poincaré d'abord, par M. Léon Bourgeois ensuite, sont infiniment moins satisfaisantes.

Deux perspectives rassurantes nous sont cependant ouvertes. La première, c'est le vote de la réforme électorale, que le ministère a inscrite dans son programme, et qui nous libérera de l'oppression radicale; la seconde, c'est qu'en qu'en dépit des freins qu'il rencontre encore le sentiment national est intervenu de manière si puissante dans la conduite des affaires publiques que le ministère de demain sera peut-être le triomphe de la fraction modérée du ministère actuel.

Nos adversaires redoutent, autant que nous l'espérons, cette éventualité. Quelques-uns d'entre eux, et non des moindres, émettent la République jeune sa dernière carte. Ils ne sont peut-être pas très loin de la vérité si, par République, nous entendons le régime jacobin tel que les radicaux et radicaux-socialistes l'ont institué. On ne saurait douter que la nation ne soit fatiguée.

L'instinct populaire ne se méprend pas d'ailleurs sur le caractère inquiétant de la situation internationale. Des incidents comme la saisie par l'Italie d'un paquebot français, qui, de port français à port français, transporte deux aéroplanes, indiquent à quel degré de nervosité on est, de toutes parts, arrivé. En Allemagne, le succès électoral socialiste peut avoir des contre-coups très graves, non-seulement sur la vie intérieure de l'Empire, mais sur son attitude envers les puissances étrangères, et notamment à notre égard. Bref, s'il n'y a pas de guerre imminente, si notre nouveau ministère est décidé à éviter tout geste qui pourrait être mal interprété, les dangers de conflit n'en sont pas moins réels encore.

Joseph DENAIS, Député de Paris.

éminent, qui fut élu, pour son talent d'avocat, membre de l'Académie française; il est, comme l'écrivit M. Pelletan qui ne l'aime pas, "l'honneur des éléments modérés du centre"; il s'est constamment dressé contre les complaisances consenties aux éléments de désordre, contre les mesures fiscales créant une inégalité entre les citoyens; il a, plus d'une fois, exprimé très haut son aversion pour les lâchetés des pseudo-modérés à l'égard des tyrannies et radicaux socialistes, et il n'a jamais pris rang parmi les sectaires, sans avoir d'ailleurs l'énergie de rien tenter pour leur barrer la route.

Parmi ses collaborateurs, on rencontre des modérés tels que lui — M. Lebrun, M. Bérard, M. Chauvet, — mais aussi des socialistes indépendants — MM. Briand et Millerand, — et des radicaux socialistes — M. Steeg, M. Klotz, M. Guisthau, — qui nourrissent contre l'organisation actuelle de la propriété et de la société des projets plutôt subversifs. Les uns sont favorables à la politique "d'apaisement" en matière religieuse; les autres, comme M. Léon Bourgeois et M. Steeg, sont les hommes de la franc-maçonnerie. En sorte qu'il ne serait nullement difficile de trouver dans ce "grand ministère" deux ministères juxtaposés.

Le sectarisme des hommes de gauche, la faiblesse habituelle des modérés nous donnent lieu de craindre qu'en tant que catholiques nous ne gagnions pas grand-chose en cette affaire. La déclaration ministérielle contenait quelques lignes excellentes sur le devoir "pour les instituteurs publics d'être absolument respectueux de la liberté de conscience. Les explications complémentaires qui ont été fournies par M. Poincaré d'abord, par M. Léon Bourgeois ensuite, sont infiniment moins satisfaisantes.

Deux perspectives rassurantes nous sont cependant ouvertes. La première, c'est le vote de la réforme électorale, que le ministère a inscrite dans son programme, et qui nous libérera de l'oppression radicale; la seconde, c'est qu'en qu'en dépit des freins qu'il rencontre encore le sentiment national est intervenu de manière si puissante dans la conduite des affaires publiques que le ministère de demain sera peut-être le triomphe de la fraction modérée du ministère actuel.

Nos adversaires redoutent, autant que nous l'espérons, cette éventualité. Quelques-uns d'entre eux, et non des moindres, émettent la République jeune sa dernière carte. Ils ne sont peut-être pas très loin de la vérité si, par République, nous entendons le régime jacobin tel que les radicaux et radicaux-socialistes l'ont institué. On ne saurait douter que la nation ne soit fatiguée.

L'instinct populaire ne se méprend pas d'ailleurs sur le caractère inquiétant de la situation internationale. Des incidents comme la saisie par l'Italie d'un paquebot français, qui, de port français à port français, transporte deux aéroplanes, indiquent à quel degré de nervosité on est, de toutes parts, arrivé. En Allemagne, le succès électoral socialiste peut avoir des contre-coups très graves, non-seulement sur la vie intérieure de l'Empire, mais sur son attitude envers les puissances étrangères, et notamment à notre égard. Bref, s'il n'y a pas de guerre imminente, si notre nouveau ministère est décidé à éviter tout geste qui pourrait être mal interprété, les dangers de conflit n'en sont pas moins réels encore.

Joseph DENAIS, Député de Paris.

Démarches ultimes: — "Où, mon cher ministre... si mon mari n'est pas décoré cette fois-ci, il en mourra!"

— Mais, madame, je crois que vous m'avez déjà dit ça l'année dernière.

Ce dernier annonça que la conférence de dimanche prochain sera donnée par M. J. J. Grignon, avocat et Procureur de Ste-Charlotte, sur la question de l'alcool et sur ses ravages.

Duplumeau lit dans une revue, une étude sur les végétaux qui se meuvent. Mais il reste incrédule. — Des plantes qui marchent, dit-il, cela est impossible. — Mais après réflexion: — Cependant, concède-t-il, la plante a des pieds. — Et Duplumeau reste rêveur.

MAIRIE MARDI, CE SOIR, A 8 P. M. Monument National GRANDE ASSEMBLEE en faveur de la candidature de l'ech. GEORGES MARCIL

Les Discours seront donnés par des orateurs distingués. L'Échevin Marcil est particulièrement désireux de rencontrer M. Lavallée à cette assemblée, ce soir, et M. Lavallée aura alors l'occasion de répéter devant un grand auditoire les nombreuses accusations et attaques qu'il a faites contre M. Marcil personnellement et contre son programme. M. Lavallée peut venir seul ou appuyé par ses amis. M. Marcil a contremandé ses autres assemblées de manière à pouvoir rencontrer M. Lavallée; il s'attend donc à ce que ce dernier n'hésite pas à se conformer à l'entente. M. Marcil adressera personnellement la parole pour défendre son programme et discutera le point de l'emprunt au long avec son adversaire. A moins que M. Lavallée ne désire se faire clouer au pilori comme un bluffeur, il saisira cette dernière occasion d'accepter ce défi qui est devant lui depuis mercredi dernier.

VENEZ EN FOULE

A l'Union Catholique QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Grande Assemblée Demain Soir (MERCREDI) Au Marché St-Jean-Baptiste

En faveur de la Candidature de L'ECHEVIN NOE LECLAIRE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER Le candidat sera accompagné de MM. Charlemagne Rodier, avocat, Jos. Archambault, avocat, Maurice Loranger, notaire, G. R. Brunet, président du Conseil Central des Métiers et du Travail, Edmond Chassé et autres.

CE SOIR GRANDE ASSEMBLEE EN FAVEUR DE L'ECHEVIN A. N. Brodeur AU COMITE CENTRAL No. 300 RUE BEAUDRY COIN ST-CATHERINE EST

Le Candidat expliquera son programme et plusieurs orateurs distingués adresseront également la parole.

ELECTEURS DE AHUNTSIC VOTEZ POUR J. Filiatrault CANDIDAT INDEPENDANT COMITE: 6484 Chemin du Sault TEL. ST-LOUIS 5320

QUARTIER ST-LOUIS VOTEZ de bonne heure, Jeudi 1er Février, pour le Candidat du Peuple Docteur J. D. Gauthier

QUARTIER SAINT-JACQUES COMITE DE L'ECHEVIN A. N. BRODEUR 300 rue Beaudry, coin Ste-Catherine et Beaudry Téléphone Bell Est 2307

Tous les renseignements nécessaires fournis avec plaisir aux électeurs

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES ASSOCIE On demande un ASSOCIE EN COM-MANDITE pour entreprise payante à court terme... PHARMACIEN On demande un pharmacien, commis certifié ou élève d'expérience avec bonnes références... LAMPE A ARC Une magnifique lampe à arc de première classe... MEUBLES Durant ce mois, nous vendons nos meubles tapis, prélat, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs... PROPRIETES ET TERRAINS Rue Hutchison, 5 flats rapportant \$1,008.00... C. E. L. DESAULNIERS & FILS 714 rue Saint-Jacques Bureau: 9 heures à midi

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Réfection: Tél. Est 2782. RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systèmes-comptables. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 2529. Suite 45, 46, 47, — 55 St-François-Xavier, Montréal. ARTHUR SURVEYER, I. C. INGENIEUR-CONSULT Mem. Ass. "Can. Soc. of Civil Engineers" Mem. Ass. Inter. des Congrès de Navigation 56 BEAVER HALL Téléphone: Uptown 3808 - - - MONTREAL

DOMINION COAL CO. LIMITED Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

LE SIROP BALSAMIQUE DU DR VALLAINE Guérira votre rhume de poitrine en 24 heures, et NOZON la Poudre Anti-Catarrhe du Dr Varrain, guérira votre rhume de cerveau en une semaine. Le sirop spécifique reconnu contre le catarrhe et toutes les affections de la gorge vous conviendra. En vente partout ou au dépôt, le flacon, ou la boîte - - - 25c 52, ST-VINCENT, MONTREAL

REPARATIONS Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas relâchés, remis à neuf, \$1.00 par matelas désinfectés. Charles Turco, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 3073. TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 159 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez une liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell, Est, 1487, 21-26

Cité de Montréal SERVICE DE L'INSPECTION DES ALIMENTS Position vacante Le Bureau des Commissaires recevra des demandes pour la position d'Inspecteur en Chef des Aliments, jusqu'à samedi, le 10ème jour de février, 1912. Les aspirants devront faire leur demande écrite de leur propre main et seront sujets aux conditions suivantes: 1o—Être âgé de pas plus de 40 ans. 2o—Être porteur d'un diplôme de vétérinaire d'un collège reconnu. 3o—Avoir une connaissance suffisante des langues Française et Anglaise. 4o—Produire des certificats d'états de service. 5o—Subir des examens de qualification, s'il est jugé à propos. Le salaire attaché à cette position sera de \$1,800.00 par année. L. N. SENCAL, Secrétaire. Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, le 26 janvier, 1912.

A NOS AMIS Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.

Cartes Professionnelles AVOCATS BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679. LAMOTHE & TESSIER, avocats, 611e Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555, J. C. Lamothé, L.L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. LANE, J.-A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 382. MEUNIER, L.-C. AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 50 rue St-Jacques, Tél. Main 1850. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque à bon condition, et achats de créances. GIROUX LUCIEN, Notaire, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence 405, Dulo, Est. Tél. St-Louis 3585. Arg. prêt à prêter. Règlement de succession. DENTISTES GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau. NOLIN, Dr. JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 305 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162. Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste, Tél. Bell Est 3549, 165 rue St-Denis, 4 portes de l'Université.

ROUSSEL, EMBRY A., chirurgien-dentiste, 505 St-Catherine-Est, Montréal, Tél. Est 2971. CARTES D'AFFAIRES De GASPE BEAUBIEN Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Réfection: Tél. Est 2782. RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systèmes-comptables. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 2529. Suite 45, 46, 47, — 55 St-François-Xavier, Montréal. ARTHUR SURVEYER, I. C. INGENIEUR-CONSULT Mem. Ass. "Can. Soc. of Civil Engineers" Mem. Ass. Inter. des Congrès de Navigation 56 BEAVER HALL Téléphone: Uptown 3808 - - - MONTREAL

DOMINION COAL CO. LIMITED Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

LE SIROP BALSAMIQUE DU DR VALLAINE Guérira votre rhume de poitrine en 24 heures, et NOZON la Poudre Anti-Catarrhe du Dr Varrain, guérira votre rhume de cerveau en une semaine. Le sirop spécifique reconnu contre le catarrhe et toutes les affections de la gorge vous conviendra. En vente partout ou au dépôt, le flacon, ou la boîte - - - 25c 52, ST-VINCENT, MONTREAL

REPARATIONS Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas relâchés, remis à neuf, \$1.00 par matelas désinfectés. Charles Turco, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 3073. TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 159 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez une liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell, Est, 1487, 21-26

Cité de Montréal SERVICE DE L'INSPECTION DES ALIMENTS Position vacante Le Bureau des Commissaires recevra des demandes pour la position d'Inspecteur en Chef des Aliments, jusqu'à samedi, le 10ème jour de février, 1912. Les aspirants devront faire leur demande écrite de leur propre main et seront sujets aux conditions suivantes: 1o—Être âgé de pas plus de 40 ans. 2o—Être porteur d'un diplôme de vétérinaire d'un collège reconnu. 3o—Avoir une connaissance suffisante des langues Française et Anglaise. 4o—Produire des certificats d'états de service. 5o—Subir des examens de qualification, s'il est jugé à propos. Le salaire attaché à cette position sera de \$1,800.00 par année. L. N. SENCAL, Secrétaire. Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, le 26 janvier, 1912.

A NOS AMIS Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.

CAMPAGNE MUNICIPALE

ME LAFLAMME EST POUR L'ÉCHEVIN LAVALLÉE

Me N. K. Laflamme, qui fut l'avocat du peuple lors de l'Enquête Royale, a déclaré hier soir, à l'Auditorium, que nulle part, dans les pages de pages qui renferment les dépositions de plus de 900 témoins, on ne trouve un mot qui incrimine le plus léger soupçon sur sa conduite...

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

M. T. A. Tremblay, candidat dans Notre-Dame-de-Grâce, poursuit l'un de ses adversaires, M. D. Macdonald, qui aurait fait à son endroit des déclarations entachées de libelle.

DANS ST-JACQUES

L'échevin Brodeur a tenu hier après-midi et hier soir des assemblées auxquelles les orateurs ont été le commissaire Lachapelle, M. T. Pagnuelo, M. L. J. Tarte, M. Fournier, avocat, etc.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

M. Joseph Elie a tenu hier soir une assemblée pour les électeurs de langue anglaise de son quartier. Il a rappelé la promesse faite par l'échevin Monahan, il y a deux ans, qu'il laisserait le champ libre cette année à un candidat canadien français.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

L'Union des Cochers de Place a tenu hier soir, une assemblée et a décidé à l'unanimité d'appuyer la candidature de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

LES ASSEMBLÉES DE M. MARCELL

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

La défense impériale

M. E. W. THOMSON, DECLARE LE MEMOIRE RECOGNITION QU'IL A LA CHAMBRE JUSTIFIE TOUTES LES CRITIQUES NATIONALISTES.

Nous extrayons de l'une des dernières lettres de M. E. W. Thomson, du "Boston Transcript", cette page intéressante: "Durant les quinze dernières années, le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier détenait du côté de la défense coloniale du Conseil Privé Impérial, un mémoire qu'il a constamment avait à la disposition. Si ce document avait été publié il y a cinq ans, il est probable qu'il n'aurait pas été regardé de l'opinion canadienne. Ses recommandations aux colonies ressemblent beaucoup aux déclarations des nationalistes de Québec. MM. Bourassa, Monk, de même qu'il a été fait dans nos lettres. Le comité fait remarquer que puisque la Grande Bretagne doit rester libre de concentrer ses forces navales sur les positions stratégiques les plus convenables à la défense générale de l'Empire, elle pourrait n'être pas en mesure de défendre les îles et les postes coloniaux contre les expéditions des croiseurs hostiles. En conséquence chaque colonie doit pourvoir à sa défense locale au moyen de fortifications, mines, etc. Mais celles-ci ne seraient d'aucune utilité si le pays ne possède pas de forces militaires. Le Canada, s'il suit la ligne de conduite tracée par le rapport, devra abandonner la folle organisation de son armée de terre suivant cette théorie absurde que Sir Fr. Jordan voudrait faire adopter au Général Trenchard, d'armer notre pays contre une invasion nous devait venir des Etats-Unis. Le comité voudrait que ces armements seraient organisés en vue de la défense des côtes du Canada, par exemple en équipant les forts et en les protégeant par des opérations de l'armée de terre. "Le développement, en temps de paix, de leurs propres territoires et la défense efficace de ceux-ci en temps de guerre, sont sans aucun doute la meilleure contribution que les colonies puissent offrir pour la défense impériale. Cependant, à ceci, il y a une importante exception. L'Angleterre pourrait bien être passée, dans une guerre qui n'entraînerait aucun danger d'attaque chez les colonies. Dans un tel cas, l'offre d'assistance de la part des colonies serait appréciée, comme elle l'a été dans plus d'une occasion, non seulement pour sa valeur réelle, mais aussi comme preuve de la solidarité sur laquelle repose, en dernier ressort, la grandeur de l'Empire Britannique."

QUARTIER ST-GABRIEL

M. Joseph Elie a tenu hier soir une assemblée pour les électeurs de langue anglaise de son quartier. Il a rappelé la promesse faite par l'échevin Monahan, il y a deux ans, qu'il laisserait le champ libre cette année à un candidat canadien français.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

M. Joseph Elie a tenu hier soir une assemblée pour les électeurs de langue anglaise de son quartier. Il a rappelé la promesse faite par l'échevin Monahan, il y a deux ans, qu'il laisserait le champ libre cette année à un candidat canadien français.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

L'Union des Cochers de Place a tenu hier soir, une assemblée et a décidé à l'unanimité d'appuyer la candidature de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

LES ASSEMBLÉES DE M. MARCELL

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

Le Grand Opéra à Québec

LA REPRESENTATION DE 'FAUST' REMPORTE A QUÉBEC UN TRES GROS SUCCES.

Québec, 30. — Devant une salle comble les artistes de la compagnie d'Opéra de Montréal ont donné à l'Auditorium hier soir une splendide représentation de "Faust". Mme Béatrice Lalonde a remporté un très gros succès dans le rôle de Marguerite. Elle a soulevé un tonnerre d'applaudissements après "l'air des bijoux" et l'auditoire a fait au comble de l'enthousiasme après le trio final.

QUARTIER ST-GABRIEL

M. Joseph Elie a tenu hier soir une assemblée pour les électeurs de langue anglaise de son quartier. Il a rappelé la promesse faite par l'échevin Monahan, il y a deux ans, qu'il laisserait le champ libre cette année à un candidat canadien français.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

M. Joseph Elie a tenu hier soir une assemblée pour les électeurs de langue anglaise de son quartier. Il a rappelé la promesse faite par l'échevin Monahan, il y a deux ans, qu'il laisserait le champ libre cette année à un candidat canadien français.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

L'Union des Cochers de Place a tenu hier soir, une assemblée et a décidé à l'unanimité d'appuyer la candidature de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

LES ASSEMBLÉES DE M. MARCELL

Une assemblée qui devait avoir lieu hier soir en faveur de la candidature de l'échevin Marcell à la salle de l'école Belmont a dû être interrompue à cause de mauvais temps...

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

QUARTIER LAURIER

MM. Girard et Turcot ont tenu hier soir une grande assemblée contradictoire. Plusieurs questions très importantes furent discutées, par les deux candidats, particulièrement celle des comptes publics.

LE DERNIER COUP DE CANON

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument National la dernière assemblée de l'échevin Lavallée.

ELECTEURS DE ST-JEAN-BAPTISTE, VOTEZ POUR NOE LECLAIRE, LE CANDIDAT DU PARTI OUVRIER.

Une importante assemblée en faveur de M. Jos. Elie, candidat dans St-Gabriel a été tenue hier soir à la salle "Unity" rue Wellington, 200 personnes y assistaient.

UN VOTE POUR MARCIL EST UN VOTE CONTRE LES 23 MAIRIE

Assemblées en faveur de la candidature de L'Echevin GEORGES MARCIL "Le Prochain Maire de Montréal" MARDI, CE SOIR, A 8 P.M.



GEORGES MARCIL Echevin et Candidat du peuple à la mairie

FAITES-VOUS UN DEVOIR D'Y ALLER ET D'ENTENDRE M. MARCIL EXPLIQUER SON PROGRAMME

Taxation proportionnelle assurant des taxes plus légères aux petits propriétaires

"Construction d'un pont libre reliant la partie Est de Montréal à la rive Sud" "Une ville propre" "L'abolition de la qualification Ponceville" "Un homme un vote" "Justice pour tous" "Une bonne et honnête administration" "Représentation proportionnelle" "Plan complet de la ville et de l'île"

10 Billets pour 25c avec Correspondances.

LES SALLES DE COMITES

CENTRAL, 180 St-Jacques, Main 3791, 485 St-Catherine, Est, 567. NOÛD, Salle Murray, 2550 St-Hubert, 1406 St-Laurent, St-Louis 5242.

CONCERT HERALY

L'audition d'élèves du professeur Héraly aura lieu le 29 mars prochain à la salle Y. M. C. A.

"LE BONHEUR SOUS LA MAIN"

Paris, 28. — "Le Bonheur sous la main", une comédie, ou pour mieux dire une farce en trois actes, par M. Paul Gavault, auteur de "Mlle Josette, ma femme", du "Mariage de Jeannette", a obtenu un succès de fou rire, hier, au théâtre des Variétés.

NECROLOGIE

ALEXANDRE BISSON EST MORT.

Paris, 30. — Charles Auguste Alexandre Bissou, auteur dramatique, est mort, hier, le 9 avril 1848. Né à Paris en 1869, il entra comme rédacteur au ministère de l'Instruction Publique, qu'il quitta pour se consacrer au théâtre. Il est l'auteur d'un grand nombre de vaudevilles et de comédies qui obtinrent de brillants succès.

UN NOUVEL OPERA FRANCAIS

Paris, 28. — "Charlemagne", un opéra en 3 actes, par M. Adrien Durand Boch, tiré, par M. Jean Marselle, du poème épique, la "Chanson de Roland", a été donné, hier, à l'Opéra de Marseille et il a obtenu un succès considérable. Dans cet opéra, la trahison de Ganelon, qui fut le sujet de l'opéra de Verdi de Charlemagne, dans les défilés de Roucevaux, est particulièrement émouvante. La musique en est fort mélodieuse, passionnée, impétueuse, mais jamais vulgaire.

LA NIEBE DE PAUL JONES.

Paris, 30. — Marian Stuart Gombault, grande-nièce du fameux marin américain Paul Jones, est morte, ici, de la grippe à l'âge de 67 ans. Un petit-fils lui survit.

ROUTINE DE LA CHAMBRE

Québec, 29. Projets de loi déposés: —Loi concernant la Cie de briques Laprairie Limitée. —Loi ratifiant le règlement 229 de la ville de Salaberry au sujet des taxes de la Montreal Cotton Co. —Loi ratifiant les titres de M. Georges Tanguay, sur certains immeubles dans la ville de Lévis. —Loi amendement la charte de la cité de Westmount. Projets de loi votés en deuxième lecture: —Loi constituant en corporation: (Ottawa, Abitibi and Hudson Bay Railway Company). —Loi concernant la Commission des écoles catholiques de Montréal. —Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Maurice Brassat au nombre de ses membres, après examen. —Loi concernant la fabrique de la paroisse de Saint-Clement de Maisonneuve. —Le projet de loi concernant les dames de l'orphelinat protestant de Montréal est définitivement voté par l'Assemblée. —En réponse à M. Plante, M. Taschereau dit que depuis la dernière session, le gouvernement a reçu des représentations de l'Association des comités voyageurs de cette province pour nommer un ou plusieurs inspecteurs d'hôtels dans cette province. La question est à l'étude. —La taxe sur les automobiles a rapporté l'an dernier la somme de \$12,704. On étudie la question d'amender la loi. —En réponse à M. Plante, le ministre des Travaux Publics dit que les associations ouvrières ont demandé au gouvernement de porter à \$3,000 l'indemnité aux victimes de travail en cas de mort, mais que le gouvernement ne se propose pas d'amender la loi dans ce sens. —L'état détaillé des dépenses pour l'inhumation du lieutenant-gouverneur Pelletier, produit ce jour, nous renseigne que, On nous dit rien des \$3,000 payés à M. Hubert Moisan. Le reste est divisé en petites sommes de \$25, \$30, \$40, \$75, payées à diverses personnes.

LE POUVOIR d

LA VIE SPORTIVE

DANS LA LIGUE DE LA CITÉ

Les clubs Star, Garnet et Baillargeon vainqueurs, hier soir

La victoire du Star sur le Saint-Jacques, hier soir, au Jubilé, lui donne la deuxième place dans la ligue de la Cité, avec une partie de moins que les champions Garnets, qui n'ont pas encore subi une seule défaite.

L'équipe de Cecil Hart et les champions se remontrèrent, pour la première fois cette saison, lundi prochain et un victoire des Stars les mettrait sur un même pied d'égalité.

Les parties d'hier soir n'ont pas été interrompues une seule fois et nous devons féliciter les arbitres Bernier et Marshall pour la manière dont ils ont conduit les parties.

Les joueurs du Baillargeon se sont montrés supérieurs aux National-Ind., dans la deuxième partie de la soirée, en battant par un score de 7 à 3 dans une partie très intéressante.

Les Astors-Canadiens ont eu quelques minutes d'espoir, au commencement de la joute avec les Garnets alors qu'ils comptèrent le premier point après une minute de jeu. Mais les Garnets ont changé en désobéissance et les champions enregistrèrent cinq points avant que la cloche ait annoncé la fin de la joute.

Voici la composition des équipes et les résultats de la soirée :

1ère PARTIE

Stars (4) Bats St-Jacques (3) : Peters, Hoffmann, Granberry, Colligan, E. Kelly, E. Kelly, Fenwell. Juges : Graham et Lewis. Chronométrateurs : Rutledge et Lewis.

2ème PARTIE

Baillargeon (7) National-Ind (3) : Désourdy, Johnson, W. Eva, Bethune, C. Eva, Allan, J. Arnold. Juges : Morrison et Laferrière. Chronométrateurs : Bethune et Lama-lie.

3ème PARTIE

Garnets (5) Astor-Can. (1) : Brown, Kirlin, Johnston, Turner, O'Grady, Beard. Juges : Nulty et Prudhomme. Chronométrateurs : Dunn et Lalonde.

1ère Période

1. St-Jacques, George 2.00
2. Stars, Colligan30
3. Stars, E. Kelly45
4. St-Jacques, E. Arnold 10.00
5. Stars, Colligan6.00
6. Stars, E. Kelly1.00
7. St-Jacques, Ford15

2ème Période — Pas de score.

Saint-Yves courra demain à New-York

(Service particulier)

New-York, 30.—William Quel, le meilleur coureur actuel de demi-fond en Amérique qui fut récemment battu dans une course de 10 milles avec relais par Henri St-Yves le champion français, et A. L. Raines, le professionnel de New-York, va avoir l'occasion de prendre sa revanche contre l'équipe sur la même distance.

La rencontre aura lieu demain soir, 31 janvier, au Metropolitan Roller Ring, au coin du Broadway et de la 52ème rue.

L'exposition d'automobiles

L'ouverture de l'exposition d'automobiles samedi prochain, aura lieu dans la soirée.

Cette exposition surpassera en magnificence tout ce que nous avons vu dans ce genre à Montréal et elle va attirer en notre ville des centaines d'expansants et d'étrangers de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, des milliers d'acheteurs, d'amateurs d'automobiles et de curieux.

On calcule que les dépenses générales s'élevèrent entre quinze à vingt mille dollars par jour. Les neuf-dixièmes du coût énorme des frais seront dépensés en notre ville et profiteront aux charpentiers, plombiers, décorateurs, ébénistes, électriciens, afficheurs et ouvriers de divers métiers.

Les personnes qui se rendent au salon d'automobiles, pourront admirer le merveilleux fonctionnement et le mécanisme au perfectionnement duquel les experts et les inventeurs ont rivalisé d'habileté.

C'est une excellente occasion pour l'acheteur car il peut constater par lui-même de la qualité de l'automobile qu'il désire se procurer.

Grosse surprise dans la Ligue Canadienne de l'Est

POUR LA PREMIERE FOIS LE SOREL A.A.A. SE FAIT BATTRE PAR LE VIGER.

Charlestown, C. du S., 30 — Les deux courses courues, hier après-midi, ont donné les résultats suivants :

1ère course — 1-4 de mille : 1, Pink Lady, 112; McTaggart, 4 à 1, 2 à 1, 7 à 1.

2 — Miss Edith, 112, McCabe, 30 à 1, 10 à W. 5 à 1.

3, Cedar Green, 112, Bailey, 40 à 1, 12 à 1, et 6 à 1.

Alice Les, Martha Allan, Gowell, Red Wirow, Yennasse, Ormanda, Spice, Mama Johnson, Spirilla et Stams, ont aussi couru.

2ème course M 5-1-2 furlongs : 1. Al. Mueller, 111, Lotus, 2 à 5. 2. Rose O'Neill, 106, Williams, 20 à 1, 2 à 1, et 5 à 1.

3, Collett, 105, Bauer, 10 à 1, 3 à 1, et 7 à 5.

Temps — 1.09.35.

Flying Squirrel, Cloe, Tackle, Canopian, Lady Orimar, Westbury, M. Cambon et Penny Royal ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi après-midi :

Tère Course, 6 furlongs : Miss Stannell, 90; Billy Struve, 168; Ganadore, 100; Arbutus, 106; Demones, 106; Jay P., 95; Achmat, 97; Fawc, 109; Carlisle, 118; Plain Anne 116; Miss Menard, 95.

2ème course, 6 furlongs : V. Powers, 110; Cubon, 106; Emperor William, 109; Jack Parker, 113; Xinié Avondale, 105; Knight Duck, 119; Cough Hill, 113.

3ème course, 5-1-2 furlongs : Tahoma, 93; Arany, 101; Puok, 105; Lady Sapphire, 105; Sadie Shapiro, 107; Star Rose, 103; Efficiency, 107; Ponastorium, 117.

4ème course, 1-16 mille : Robert Bruce, 102; Golden Treasure 107; Ramazzini, 110; Beattie, 115; Sam-Quaver, 102; Golconda, 107; Eddie Grany, 116.

5ème course, 6 furlongs : Sureget, 107; Sir Cleves, 107; J. Barr, 106; Lord Wells, 100; Miss John, 99; Camel, 105; Cuttyhunk, 100; Elizabeth Harwood, 105.

True course, 6 furlongs : Grief, 105; Wood Dove, 100; Jim Ray, 102; Fantasia, 116; Jack Wall, 121; Tohoma, 109; Heartstone 100; Motherkins, 95; Joe Stern, 108; Col. Brown, 100; Bonnie Floise, 111.

Le Boucanier à Vaudreuil

Le club de raquetteurs le Boucanier a été prendre hier, un dîner d'habitant à Vaudreuil. Au dire de tous les voyageurs, c'est un des mieux réussis. Tous les membres du club avaient répondu à l'appel des organisateurs et l'assistance très nombreuse formait un cortège des plus imposants.

Parti de Montréal par le train de 8.50 a.m., les Boucaniers arrivèrent, drapés et clairons en tête, à Vaudreuil assez tôt pour aller entendre la messe en l'église de ce village, où des places leurs avaient été réservées. Pendant la messe, la quête fut faite par M. J. E. Emont et G. Levac, membres du club.

Après la messe, il y eut parade dans le village et le Boucanier se rendit en la demeure de M. Chénier, père de leur camarade, M. U. Chénier, M. Chénier fait une sympathique réception aux gais visiteurs et leur servit un excellent goûter.

Après quelques minutes d'amusements tous chausserent la raquette et se rendirent à travers les champs à la "Petite Côte", distance de 4 milles, chez M. Wilfrid Tessier, où les attendait une table couverte des mets les plus savoureux. Tous firent honneur au fricot et mangèrent avec beaucoup d'appétit.

M. et Mme Tessier et Mlle V. Tessier se sont montrés d'une rare amabilité et ont fait une cordiale réception aux joyeux excursionnistes.

Comme toujours les Boucaniers se sont fait entendre dans leurs gais refrains et leurs chansons nouvelles pleines d'entrain leur ont valu des applaudissements.

Ont pris part à ce voyage : M. A. Charbonneau, J. B. Emont, A. Emont, L. Lagacé, J. Morrier, Eug. Morrier, Geo. Levac, X. Levac, A. Levac, A. Hébert, A. Meunier, A. Boismenu, C. Boismenu, A. Dolbec, A. Chevalier, E. Piquette, C. Saint-Onge, O. Besner, M. Grenier, P. Tremblay, B. Corbett, P. C. Paiement, H. Brabant, A. Surprenant, A. Tremblay, etc.; Mmes X. Levac, G. Levac, J. Morrier, E. Morrier, L. Lagacé, A. Surprenant, Mlles Lagacé, Levac.

Le boxeur nègre Johnson manque à sa parole

(Service particulier)

Londres, 30.—La "Macnaghten Vau-deville Circuit" a tenté une poursuite à Jack Johnson, le champion boxeur, en réclamation de \$3,000, pour bris de contrat. La demanderesse prétend que Johnson avait signé un contrat avec elle et devait s'exhiber dans les villes de Bradford, Burnley et Blackpool moyennant un traitement de \$1,000 par semaine. Le nègre ne remplit pas son contrat et partit pour Paris.

Le procès a été ajourné pour permettre à la demanderesse de produire l'original du contrat.

Correspondance

Réponse à un amateur de Saint-Célestin :

10. Il n'y a aucune raison, c'est ce que l'on a toujours demandé mais on a refusé de nous donner justice. Envoyez-nous une lettre ouverte signée de votre nom et nous nous ferons un plaisir de la publier.

20. Didier Pitre a joué avec Michigan Soo en 1906, Shamrock 1907 et en 1908, en 1909 il passa l'hiver au Saulx Ste-Marie, s'occupant du commerce d'automobiles avec son beau-frère, il joue avec le Canadien depuis 1910.

Didier est aussi un excellent joueur de crosse et joue depuis plusieurs années avec le National.

30. Ernest Russell a débüté avec le club Montcalm et fait partie du club Wanderer depuis 1906. Il est un excellent joueur d'attaque.

40. Arthur Ross a joué avec Brandon en 1905 et 1906, avec Xenora en 1907, avec Wanderer en 1908 et 1909, L. Lagacé, A. Surprenant, Mlles Lagacé, Levac.

La Compagnie Cole présente un cadeau à Henry J. Habich

En reconnaissance des victoires remportées dans la course de l'Est, le président M. J. J. Cole, de la Cole Motor Car Co, et M. Charles P. Henderson, président de la Henderson Motor Sales Co., ont présenté à M. Henry J. Habich, de l'agence Cole, de Boston, une magnifique médaille en or lors de la dixième réunion annuelle des agents de la compagnie Cole, division de l'Est.

La médaille est attachée à une broche. Sur un côté apparaît le dessin d'une voiture Cole et sur l'envers les mots suivants sont inscrits : "Présentée à Henry J. Habich, pour ses victoires par la Cole Motor Company, d'Indianapolis."

Les élections au Jubilé

LE RESULTAT EN SERA ANNONCÉ AUX SPECTATEURS DES PROCHAINES PARTIES DE L'ASSOCIATION DE MONTREAL.

Comme les prochaines parties de hockey de l'Association de Montréal coïncident avec le soir des élections municipales, la direction de la ligue et M. Doran ont pris les arrangements nécessaires pour en communiquer le résultat aux spectateurs.

Il y aura de la musique par la fanfare de Saint-Gérard.

Les trois parties au programme sont les suivantes :

8 heures.—St-Louis vs National.

9 heures.—Champhre vs Voltigeur.

10 heures.—Athlétique vs Hochelaga, Simard, un "Chicotini" Boy" à la fois sa première apparition à la pratique du club Hochelaga avant-hier. C'est un solide gaillard, un rapide patineur et une force de plus à la ligne d'attaque des leaders.

Sur les allées du Canadien

Le club de quilles Canadien a défait le Westmount par une majorité de 142 points.

Westmount

Ren... 160 214 187
Holland... 170 144 151
Brophy... 180 139 133
Moit... 166 144 156
Brown... 159 217 202

Total... 835 858 829
Moyenne d'équipe : 504.4

Canadien

Desautels... 197 191 152
Gaudet... 165 215 168
Cloutier... 154 144 177
Egan... 185 176 178
Foucher... 168 204 178

Total... 869 930 855
Moyenne d'équipe : 530.8

Voici les résultats des parties d'hier soir :

Jas Strachan

Dufresne... 198 155 222-375
H. Strachan... 124 127 134-385
Moran... 126 118 114-358
Dupré... 163 181 149-493
Hudon... 125 153 90-368
Malou... 153 144 121-418

Total... 835 858 829

R. Mitchell Co., Lt.

F. Aston... 158 205 151-514
R. K. Stronck... 135 183 152-471
H. Butler... 168 142 169-479
A. Westwood... 132 132 156-420
D. Hollingsworth... 154 148 156-458
F. Hay... 170 169 162-501

Total... 824 843 824

Maj. pour R. Mitchell Co., 246.

J. W. Hughes & Son

Fortier... 129 134 155-418
Greening... 178 181 138-497
Brooker... 164 141 103-408
Shields... 133 145 106 38
McDonald... 180 147 153-480
Courtney... 163 146 143-452

Total... 824 843 824

Canadian Boomer & Boshier

Heaney... 117 127 135-379
Dunn... 142 139 147-428
Rowles... 177 152 179-508
Larkin... 172 165 174-511
Wheeler... 118 195 109-422
Barker... 148 158 121-427

Total... 824 843 824

Maj. pour Canadian Boomer & Boshier, 36.

Canadian Boomer & Boshier

Rowles... 130 156 136-422
Wheeler... 114 135 128-359
Wheeler... 141 135 101-377
Barker... 98 118 136-357
Dunn... 168 136 116-420
Larkin... 154 124 147-425

Total... 824 843 824

Gen. Fire Ex. Co.

Cable... 139 176 173-485
Wallace... 121 124 133-378
Higginson... 138 121 146-405
Picard... 145 119 148-412
Sullivan... 127 169 135-431
Wilson... 112 89 90-291

Total... 824 843 824

Maj. pour Gen. Fire Ex. Co., 50.

Hockey au Collège de Varennes

(De notre correspondant)

Varennes, 30.—Les collégiens ont gagné dimanche dernier, deux parties. C'est la troisième victoire de la saison. Nous les félicitons de continuer dans cette bonne voie.

PREMIERE PARTIE

Jeunes Can. (6) Collège (5)

Lachapelle Buts : 1-0
Lagacé Points : 1
Marceau Couverts : Boisseau
Leblanc Avants : Préfontaine
Bemis " " H. Asselin
Baillargeon " " Dupré
Dagenais " " Geoffroy

Points — Préfontaine 5, Boisseau 4, Dupré 1, Geoffroy 1, Dupré 3, Asselin 1.

DEUXIEME PARTIE

Anciens élèves (8) Collège (8)

Lachapelle Buts : 1-0
Lagacé Points : Geoffroy
Deslauriers Couverts : Boisseau
Beaugard Evants : Dupré
Goulet " " Mongeau
Malapart-Blain " " Roch-Lajoie
Sarrasin " " Dupré

Points : Dupré 3, Préfontaine 3, Lajoie 1, Boisseau 1.

Trois-Rivières victorieux

Mardi soir, le club de raquetteurs de l'Association aura une sortie avec dames, de 8 à 10 heures.

Mercredi soir, il y aura partie de hockey entre notre équipe et celle du Cercle Paroissial sur notre patinoir (rond des Sourds-Muets).

Vendredi soir, une autre joute au Jubilé à 10 p.m. avec le St-Jacques II. Nous espérons voir là les nombreux amis des deux clubs.

Des billets sont actuellement en vente à la salle de l'Association, 808 Papineau.

Il y a eu à une dernière assemblée du comité des jeux, une décision de prise : celle de former une seconde équipe de hockey qui portera le nom de "La Casquette II".

Cette seconde équipe est prête à jouer avec tout club dont les membres ne sont âgés de pas plus de 18 ans.

Pour toute information, s'adresser au capitaine A. D. Lamothe, 808 avenue Papineau, Tél. St-L. 5169.

Le Congrès de la Langue Française

Les membres du comité régional se réunissent hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. Edouard-Fabre Surveur. Le but de la réunion était de compléter l'organisation dans la ville de Montréal. Le comité décide de convoquer dans toutes et chacune des paroisses importantes de la ville, des assemblées des paroissiens à qui des orateurs éminents adresseront la parole sur l'objet et la nature du congrès qui aura lieu au mois de juin à Québec.

Le comité a reçu nombre d'adhésions précieuses de même que plusieurs souscriptions, entre autres celle de la Com. Lafontaine des Chevaliers de Colomb, au montant de \$100. A cette réunion, on remarqua M. E. Fabre Surveur, M. l'abbé Perrier, J. B. Lagacé, A. Vanier, Hervé Rock, E.E.D., G. Lacasse, E. E. M.; E. Courtois, et autres.

VENTE DE PRELARTS A BON MARCHE

500 grands coupons de prelarts en rouleau 2 verges de large, à 19c, occasion splendide. Au grand magasin à rayons VIAU coin Ste-Catherine et Dufresne.

QUARTIER LAURIER

VOTEZ POUR JOS. GIRARD CANDIDAT DU PEUPLE

GRANDES ASSEMBLEES

Mardi 30 janvier à 8 p.m. salle Dollard 2615 St-Urbain.

Mercredi 31 janvier à 8 p.m. salle municipale coin St-Laurent et Laurier.— Plusieurs orateurs adresseront la parole.

VENEZ EN FOULE

COMITE, 2503 Boulevard St-Laurant Tél. St-Louis 5253 et 5332

POUR SOUTENIR La Bonne Administration

DE LA VILLE LE 1er FEVRIER PROCHAIN

Votez contre

Giroux dans St-Jacques
Gallery dans Ste-Anne
Lévesque dans Duvernay
Séguin dans Ste-Marie
Martin dans Papineau
Marin dans Hochelaga
Larivière dans Longue-Pointe
Lamoureux dans St-Louis
Sauvageau dans St-Joseph
Judge dans St-Paul

Le soir aura lieu la reprise de la série des parties de la ligue Maisonneuve. La première joute mettra aux prises le Tricolore II et le Royal.

La deuxième rencontre — l'événement principal de la soirée — se fera entre les clubs Princess et Beauchemin.

La première partie commencera à 8 heures et la deuxième à 9 heures et seront jouées au patinoir Tricolore situé au coin de la première Avenue et de la rue Sainte-Catherine, à Vaudreuil.

L'assistance promet d'être nombreuse et les joutes ne manqueront pas d'intérêt.

Le Saint-Jacques

Le club de raquetteurs St-Jacques organise, pour mercredi soir, une partie de glissoire, avec dames, au pied de la montagne.

Le club aura des traînes pour tous les membres. Donc en grand nombre demain soir. Le départ se fera, des salles du club, à 8 hrs. précises.

Pour l'Assistance Publique

Le lundi soir, 5 février, aura lieu l'ouverture des grandes fêtes de charité qui se donneront à l'Assistance Publique, sous le patronage du nouveau maire de Montréal et de Madame la mairesse.

Le principal lot de cette vente de charité est la magnifique terrain offert par M. l'échevin Georges Marcell. Les tables abondamment garnies de jolies choses, seront présidées par Mesdames Tessier, Lamoureux, Brault (tables de lingerie et d'objets divers); par Madame Lambert, (rafraichissements); Mesdames Allard et Barbier, (la pêche); Mademoiselle Chapleau, (loterie); Madame P. Chapat, (bonbons); Madame J. T. Marchand, (fleurs); Madame Pournier, (bureau de poste); Madame Dubreuil, (cartonnages); Mesdames Tarte, Macdonald, L.J. Tarte, Laurence, Dérome, Aumont, (cartes, euhres, thés).

Le bénéfice de ces belles fêtes de charité servira à amortir la lourde dette contractée par l'oeuvre pour construire la magnifique maison qui s'est ouverte aux pauvres de Montréal, dès l'automne dernier.

Tout le monde devra avoir à coeur de patronner généreusement cette Assistance Publique qui, depuis neuf ans, a consacré toute son énergie et son dévouement à sauver les malheureux mendians de nos rues et à empêcher les pauvres d'aller en prison. Faute d'asile pour les arbitres Cettalio, l'Assistance Publique l'a créé au prix de pénibles efforts et le devoir de tous est d'aider cette institution à poursuivre sa grande oeuvre humanitaire et sociale, oeuvre qui protège, relève et régénère.

VOTEZ POUR E. Napoléon Hébert

Candidat du peuple dans le quartier Notre-Dame de Grâces

COMITE : No. 68 RUE ST-JACQUES, Tél. Main 7303

1912 \$1000.00

La "Hupmobile" Grand Modèle

Voiture de tourisme à cinq passagers

La plus Haute Valeur pour 1912

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs.

Prix \$1000. Livrée à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

The Motor Import Co. OF CANADA LIMITED

Edifice du Forum Rue Ste-Catherine Ouest et Avenue Atwater

Pierce-Arrow Franklin Hudson 33 Hupmobile

AU SOMMET
Véritables Courroies Tan-
nées au Chêne
Chaque Courroie est Garantie
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER
MARDI LE 31 JANVIER
S. Pierre Nolasse, confesseur.
Lever du soleil, 7 h. 25; coucher du
soleil, 5 h. 04; lever de la lune, 1 h. 58;
coucher de la lune, 5 h. 47.
COURS ET CONFÉRENCES:—
Conférence de l'hon. J. E. Caron, à
la Chambre de Commerce, sous les aus-
pices de la Parole Libérale.

TEMPÉRATURE
Bulletin d'après le thermomètre
de Heann et Harrison, 10-12,
rue Notre-Dame Est, R. de
MESLE, Gérant
Aujourd'hui, maximum 16
Même date l'an dernier 30
Aujourd'hui minimum 6
Même date l'an dernier 10

ENCORE LE
TÉLÉPHONE

La direction locale de la Compa-
gnie de Téléphone Bell est évidem-
ment décidée à refuser du français
à tous ses abonnés. Nous avons
toute une série de lettres qui ne
laissent pas le moindre doute sur
ce point. L'une d'elles est particu-
lièrement typique.
L'abonné, sur réception de sa
facture anglaise, avait écrit:
Veuillez, s'il vous plaît, m'écrire
en français (attendu que je ne com-
prends que peu l'anglais). Le gé-
rant local de la compagnie lui re-
tourne sa facture avec une lettre où
il dit: "I regret that I am unable
to render account in the French
language. Please forward che-
que to cover." (Je regrette de ne
pouvoir vous envoyer une facture
en français. Veuillez faire remise
par chèque.)
Le gérant comprend le français,
puisque l'a vu qu'on lui deman-
dait une facture française. Pour-
quoi alors ne prend-il pas le mo-
yen d'écrire en français à ses
clients français, de leur donner
dans cette langue les renseigne-
ments qu'ils demandent?
S'il est incapable de rédiger lui-
même une lettre en français, il n'a
qu'à réclamer les services d'employés
français, qui feront tout de
suite ce travail.

CRÉMAZIE

M. l'abbé Chartier, le distingué
professeur de littérature de Saint-
Hyacinthe, a donné, dimanche soir,
à Ottawa, sous le patronage de
l'Institut Canadien-Français, une
jolie conférence sur le tombeau de
Crémazie.
Le président du Sénat, M. Lan-
dry et M. Monk, le ministre des
Travaux Publics, ont fort aimable-
ment félicité le conférencier.

La visite du duc sera retardée

Ottawa, 30. — A cause de la mort du
duc de Fife, la visite que le duc de
Connaught devait faire à Montréal, le
1er février, sera probablement retar-
dée. Une déclaration officielle sera faite
demain à ce sujet.

Poursuite pour libelle

Le maire Guerin déclare qu'il pour-
rait la "Presse" pour libelle; il ré-
clame \$10,000 de dommages. M. Guerin
se plaint d'un court article de rédac-
tion paru hier dans ce journal au sujet
du legs Meurling.

Une grosse transaction
à Québec

Québec, 30. — La propriété de la
Succession Picher, rue Saint-Jean, com-
prenant le magasin de quincaillerie Ro-
bitaille et Picher, vient de passer aux
mains d'un puissant syndicat qui érige-
ra à cet endroit un spacieux hôtel de
cinq étages. Le prix de vente est de
\$4.65 le pied carré, soit en tout \$22,500.
La maison Robitaille et Picher occupe
ce poste depuis quatre-vingt-dix ans.

Ils se disent adieu

Les commissaires municipaux ont
donné hier soir, au club Mont-Royal, un
dîner d'adieu au maire Guerin dont le
terme expire demain soir.
Étaient présents: MM. Guerin, La-
salle, Wanklyn, Ainey, Dupuis, l'é-
chevin L. A. Lapointe, représentant le
conseil municipal, M. L. O. Davin, sé-
crétaire général de la ville et M. J.
Pelletier, contrôleur des finances. M.
L. J. Ethier, chef du bureau légal, s'é-
tait excusé, étant malade.

Arrêté pour faux

Les agents Girard et Samson, de la
Bûreté Provinciale, ont arrêté dans les
cours à bestiaux du Grand-Trois Wil-
frid Long Dick, d'Inverness, comté de
Mégantic, sous une accusation de faux.
M. Théodore Rousseau, bailli d'In-
verness, est venu chercher l'accusé.

Prochain mariage

On annonce, pour le 13 de février
prochain, le mariage de Miss Rose Jo-
bin, fille de W. et Mme A. D. Jobin, à
M. Charles Savary, du service hydro-
graphique, à Pittsburg.

L'INCENDIE DU COLLÈGE
SAINTE-CROIX, A FARNHAM

D'après les aveux obtenus par le chef de police du district
de Bedford, c'est un élève qui a mis le feu, à l'instiga-
tion d'enfants plus âgés que lui

IL Y A DÉJÀ EU PLUSIEURS TENTATIVES

Farnham, 30. — C'est après plusieurs
tentatives infructueuses de la part de
certains élèves que le collège des RR.
PP. de Sainte-Croix a été incendié hier
matin. Les enfants qu'on accuse de
ce crime sont âgés de 11 à 15 ans et
l'on suppose qu'ils ont eu pour motif
le mécontentement et l'envie de se
venger de certaines punitions. Celui
qu'on soupçonne d'avoir mis le feu
l'aurait fait à l'instigation d'enfants
plus âgés que lui.

TERRIBLE ACCUSATION

M. J. A. Boisvert, chef de la police
du district de Bedford, a arrêté trois
petits garçons qu'il garde chez lui, à
Sweetburg, à la suite d'une enquête
qu'il a faite hier avec les RR. Pères.
Ils se nomment Eugène Bernard, 15
ans, d'Albany, New-York; Williams
Henry, 14 ans, de Southbridge, Mas-
sachusetts; J. P. Marchand, 11 ans,
de Montréal.

UN SAUVETAGE

Le R. P. Antoine courut au dortoir
chercher deux élèves malades. La fu-
mée était telle qu'il dut se mettre de-
vant la bouche son mouchoir trempé
dans l'eau. Les deux enfants étaient
au lit, tellement faibles que le P. An-
toine dut les porter. Ils étaient à
peine sortis que le toit s'effondra.

NOMBREUSES TENTATIVES

Le R. P. Danden admit qu'il y avait
eu des tentatives de mettre le feu au
collège samedi soir. Le 20 janvier,
un élève avait écrit à un ami que le
collège brûlerait le 25. La lettre fut
vue par un des Pères qui avertit les
parents de l'enfant de venir le chercher
mais qu'il n'en parla pas à la police.

LA CONFESSION DE MARCHAND

Dans sa confession, le petit Marchand
dit que les élèves avaient comploté de
brûler le collège dimanche soir en ven-
sant l'huile d'une lampe sur le plan-
cher du rez-de-chaussée pour que les
flames se propagent rapidement.
Mais on ne put le faire, les Pères fai-
sant trop bonne garde.

Les commissaires-
enquêteurs

Ottawa, 30. — A une question de M.
Lapointe, député libéral de Kamouras-
ka, le ministre répondait hier que M.
J. G. H. Bergeron est commissaire-en-
quêteur pour le ministère de la Marine
et celui des Douanes, à Montréal, avec
un traitement de \$15 par jour pour cha-
cun de ces ministères; que M. Lawrence
Stafford, avocat de Québec, est com-
missaire-enquêteur avec un traitement
de \$10 par jour, plus \$3 par jour de
fraix de domicile, dans le district de Qué-
bec, que M. L. O. Beaumont de Québec,
touché aussi \$15 par jour pour ses ser-
vices comme commissaire-enquêteur;
que M. Emile Gelly, de Lévis, commis-
saire-enquêteur chez les employés de
l'intercolonial, a le même traitement;
que M. W. Flynn, de Gaspé, et M. L. J.
Blondin, de Trois-Rivières, touchent \$18
par jour, comme commissaires-enquêteurs;
que MM. Nap. Laçasse, N. Gar-
reau et W. L. Shurtleuff, sont aussi
commissaires-enquêteurs; et que M.
Ernest Taschereau, de Québec, est ma-
gistrat pour le transactionnel national,
dans la région de Québec.

Changements ecclésiastiques
à Ottawa

Ottawa, 30. — Les changements sui-
vants viennent d'être faits par Monsei-
gneur l'Archevêque d'Ottawa:
M. l'abbé A. Beausoleil, ci-devant curé
de Fournierville, devient curé de
Vankleekhill, Ont., par suite de la dé-
mission de M. l'abbé Dussier.
M. l'abbé O. Lemay, ci-devant curé
de la Salette, curé de Fournierville;
M. l'abbé Avila Bélanger, ci-devant
curé de Metcalfe, Ont., curé de Ste-Rose
de Lima, (Est, Templeton) Qué.;
M. l'abbé Eug. Coursole, ci-devant
curé du Lac des Étoiles, curé de Notre-
Dame de la Salette;
M. l'abbé P. Dussier, ci-devant vic-
aire à Ste-Agathe des Monts, curé du
Lac des Étoiles;
M. l'abbé B. Ducharme, vicaire à
Montebello;
M. l'abbé J. J. Sénéchal, ci-devant vic-
aire à Vankleekhill, curé de la nou-
velle paroisse formée par le démembre-
ment des paroisses de Fournierville et
Vankleekhill;
M. l'abbé Chéné, vicaire à Ste-Eugé-
nie, Ont.;
M. l'abbé J. Hébert, ci-devant vicar-
e à la Pointe-Gatineau, vicaire à la ca-
thédrale d'Ottawa;
M. l'abbé H. Lanier, ci-devant vicar-
e à Ste-Victor d'Alfred, vicaire à Ste-
Agathe des Monts;
M. l'abbé J. Lombard, vicaire à
Buckingham;
M. l'abbé O. Bélanger, ci-devant vic-
aire à l'Original, vicaire à Ste-Victor
d'Alfred;
M. l'abbé U. Major, ci-devant vicar-
e à Montebello, vicaire à Ste-Agathe des
Monts;
M. l'abbé Carlton, curé de Metcalfe;
M. l'abbé Olivier, vicaire à la Pointe
Gatineau;
M. l'abbé Ainsborough, vicaire à Al-
monte, Ont.

Conseil Municipal
de Longueuil

La séance régulière a été tenue hier
soir sous la présidence de M. Lalonde.
Présents, MM. les échevins Cross, Be-
noit, Robson et St-Mars. Le conseil
envoie aux comités intéressés les let-
tres qu'il a reçues de M. Désaulniers
offrant au nom du comté de Chambly
3000 tonnes de pierre cassée à prendre
à la prison de Montréal; de Dame La-
moureux, chemin de Chambly, qui ré-
clame des dommages pour inondation
causée par une borne-fontaine; du sé-
crétaire de Lachine se déclarant plus
ou moins satisfait du pavage Tarvia
et une autre de l'ingénieur de West-
mount déclarant le même pavage sa-
tisfaisant. Le Conseil a désapprouvé
à l'unanimité la demande de la Cham-
bre de Commerce d'octroyer des licen-
ces par des commissaires. M. El. Be-
noit est nommé maire suppléant.

Mort de Barton Stanmore

Londres, 30. — Barton Stanmore est
mort ce matin, à Londres, à l'âge de 84
ans.
Il fut un des plus éminents fonction-
naires coloniaux de l'Empire Britanni-
que, ayant occupé successivement le
poste de lieutenant gouverneur dans le
Nouveau-Brunswick, à Trinidad, à l'I-
le Maurice, aux Indes Fidji, en Nouvelle-
Zélande et à Ceylan.

Prédicateurs du carême

Le père Henri Hage, supérieur de la
province dominicaine de St-Hyacinthe,
occupera la chaire de la Cathédrale,
pendant le prochain carême. Un Mar-
tin, de France, dont le nom sera connu
plus tard, prêchera à Notre-Dame.

Le travail des femmes
dans l'Ohio

Colombus, Ohio, 30. — La loi de l'état
d'Ohio qui fixe à cinquante heures
par semaine la durée du travail pour
les femmes, a été déclarée constitu-
tionnelle ce matin, par la cour suprême.

La question
des écoles
manitobaines

LES HONORABLES ROBLIN ET
CAMPBELL INTERVIENNENT
LE PREMIER MINISTRE M. BOR-
DEN AU SUJET DE L'EXTEN-
SION DES FRONTIÈRES MANI-
TOBAINES ET DES ÉCOLES SE-
PARÉES.

(Service particulier)

Ottawa, 30. — M. Roblin, le premier
ministre du Manitoba ainsi que M.
Campbell, procureur général dans le
Manitoba, ont été entendus par le
Ministre M. N. Garneau, M.C.L. Le
Dr J. A. Couture, agissant comme sé-
crétaire.

Les Commissaires
du Hâvre de
Montréal

(Service particulier)

Ottawa, 30. — Plusieurs députés
conservateurs de Québec, interviewés
ce matin, se déclarent satisfaits de la
décision du ministre de procéder à
une enquête immédiate par la commis-
sion Morine-Ducharme-Lake sur la
conduite de la commission actuelle du
Hâvre de Montréal. Il semble entendu
que si le rapport que feront les commis-
saires est défavorable aux commissaires
du Hâvre et prouve qu'ils se sont oc-
cupés de politique, le ministre les des-
tituera, ou congédiera ceux de ces per-
sonnages coupables de manœuvres
politiques. Les députés conservateurs
de Québec croient que la commission d'en-
quête trouvera facilement des faits qui
justifient de demander le renvoi
d'office de quelques-uns des commis-
saires du Hâvre de Montréal. Pour le
moment, tout est rentré dans l'ordre,
dans la députation ministérielle qué-
bécoise.

Courrier d'Ottawa

ON NE FÊTERA PAS LA SAINT-
JEAN-BAPTISTE. — EMPLOYÉ DE
POSTES. — LE CONSEIL DE VIL-
LE ET LA RUE SUSSEX. — M. J.
BOOTH ACHÈTE L'ÉGLISE PRO-
TESTANTE DE LA RUE BANK. —
M. CHS. DONA GIBSON, CHEZ
LEURS ALTESSES. — LE DUC DE
CONNAUGHT ET LA SOCIÉTÉ
ROYALE DU CANADA. — LES
ÉCHEVINS DE 1911 SÉRAIENT
TENUS RESPONSABLES D'UN DE-
FICIT DE \$171,000.

(Service particulier)

Ottawa, 30. — La fête St-Jean-
Baptiste ne sera pas célébrée à Ot-
tawa cette année. C'est ce qui a
été décidé à une assemblée des
membres du bureau central qui a eu
lieu hier soir, sous la présidence
de M. C. S. O. Boudreau.

Un discours de
Morgan Shuster
à Londres

Londres, 30. — M. William Morgan
Shuster l'ex-trésorier général de la Per-
se a été très applaudi à la suite d'un
discours prononcé au banquet que lui
offrait le comité Persan composé de
membres de la Chambre des Communes
et autres citoyens anglais des plus émi-
nents.

La variole chez la police

Le bureau d'hygiène vient de décou-
vrir un nouveau cas de variole dans
un milieu qui on était en droit de croire
immunisé contre cette maladie. Il
s'agit d'un agent de police entré au
corps en octobre dernier et qui n'a
jamais été vacciné.

Au Comité des Bills Privés

Québec, 30. — Le comité des bills
privés a étudié plusieurs bills ce matin.
Celui amendement la charte de la ville
de Lachine a été adopté ainsi que le
projet de loi pour amender la charte de
la municipalité de East Angus. Dans ce
dernier, une clause à l'effet de mainte-
nir le système du vote ouvert a été
biffé.

L'anarchie règne
toujours en Chine

Tien-Tsin, 30. — Une partie de la ré-
sidence de l'ancien vice-roi a été dé-
truite ce matin, par des terroristes, à
l'aide de la dynamite.

On accuse l'avocat
Darrow de concussion

Los Angeles, 30. — Clarence Darrow,
le fameux avocat de la Fédération de
Travail, accusé de tentative de corrup-
tion envers les membres du jury,
dans l'affaire McNamara, proteste de
son innocence et se dit prêt à accepter
un procès immédiat devant n'importe
quel tribunal.

LES ÉLEVEURS DE LA PROVINCE
RÉUNIS EN CONVENTION

L'hon. Némèse Garneau, Conseiller Législatif préside la
18ième assemblée générale de la Société d'Élevage,
ce matin, et prononce le discours d'ouverture

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE

C'est le Dr Rutherford qui leur a as-
suré cet avantage en appuyant la
demande et en assurant que si pour
faire cette édition française, il était né-
cessaire d'augmenter l'allocation à la
Commission, elle serait augmentée.

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE BE-
TAIL CANADIEN

Il a été fait, durant l'année écoulée
325 inscriptions dans le livre de généa-
logie, (dont 47 étaient gratuites), 115
transferts (dont 1 pour les États-Unis
et 3 pour Ontario).

CAISSE

Recettes \$646.53
Déboursés 202.92
Balance au 31 décembre 1911 \$443.61

ESTIMES DES RECETTES ET DES
DEBOURSÉS POUR 1912

Recettes \$854.31
Déboursés 205.28
Balance \$649.03

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHE-
VAUX CANADIENS

Il a été fait durant l'année écoulée
61 inscriptions dont 4 pour Ontario, et
16 transferts dont 2 pour Ontario et 1
pour Manitoba. Voici l'état de la
caisse au 31 décembre 1911 :

CAISSE

Recettes \$627.32
Déboursés 277.13
Balance au 31 décembre 1911 \$350.19

SOCIÉTÉS DES ÉLEVEURS DE
PORCS

La Société des Éleveurs de Porcs, a
en caisse la somme de \$1,076.98.

Un discours de
Morgan Shuster
à Londres

Londres, 30. — M. William Morgan
Shuster l'ex-trésorier général de la Per-
se a été très applaudi à la suite d'un
discours prononcé au banquet que lui
offrait le comité Persan composé de
membres de la Chambre des Communes
et autres citoyens anglais des plus émi-
nents.

EN LIQUIDATION

—A la demande de MM. Robson &
Davy, comptables, la Peerless Gas
Light Company Limited, de Montréal
a été mise en liquidation. M. le juge
Beaudin a nommé M. John J. Robson
liquidateur provisoire.

Entre médecins.

—Un cas très embarrassant. Je ne sais
quel diagnostic porter. Deuxième doc-
teur. — Pourquoi donc? Le malade n'a
donc pas d'argent?

Deux hommes viennent de faire un
bon dîner au restaurant.

Tu as de l'argent pour régler l'ad-
dition?
—Non, et toi?
—Moi non plus.
—Si on en demandait au patron?
—Tu le connais?
—Non et toi?
—Moi non plus, mais on pourrait écri-
re au garçon de nous présenter.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaubin & Cie, courtiers,
104 rue S-François-Xavier nous four-
nissent le rapport suivant à 12.30 hrs.
p.m.

Les patentes d'auberge

Le Conseil municipal de Longueuil a
décidé à l'unanimité de combattre la
proposition de la Chambre de Com-
merce de Montréal de placer les pa-
tentés d'hôtels et de buvettes sous l'au-
torité d'un bureau spécial. Il veut gar-
der le droit de délivrer les patentes.

POUR TOUS
VOS TRAVAUX

si vous voulez
avoir un ouvrage
soigné et bien
fait, donnez vos
commandes au

DECES

LEGAULT. — A Montréal, le 29
janvier 1912, à l'âge de 55 ans, est dé-
cédé Jean-Baptiste Legault, employé
de la maison J. A. Vaillancourt.

"DEVOIR"

71a ST-JACQUES
Tél. Main 7481
SATISFACTION GARANTIE

Etat de choses
absolument
inconcevable

DES PERSONNES EMPRISONNÉES
LORS DE LA REVOLUTION POR-
TUGAISE ATTENDENT ENCORE
EN PRISON, QUE L'ON FASSE
LEVEE PROCES. — UNE ENQUETE
EST OUVERTE A CE SUJET PAR
UN COMITÉ D'ANGLAIS DE LON-
DRES.

Londres, 30. — Un comité d'Anglais
influents, résident en Portugal, vient
de se livrer à une enquête sur le sort
des milliers de prisonniers détenus dans
les prisons de Lisbonne et en province.

Après avoir visité deux pénitenciers
contenant plus de 1,000 prisonniers, ce
comité a demandé au gouvernement an-
glais d'intervenir énergiquement au-
près du cabinet portugais afin d'obte-
nir pour ces malheureux, un meilleur
traitement et un procès aussi expéditif
que possible. Un grand nombre d'en-
tre eux arrêtés sur simple suspicion, au mo-
ment de la tourmente révolutionnaire,
sont enfermés dans des souterrains sans
air ni lumière. Ils sont dans des condi-
tions répugnantes absolument impossi-
bles à décrire.

Faits--Montréal

LA MANNE DES PAUVRES

La neige qui est tombée pendant la
nuit donne un peu de travail aux jour-
naliers. La ville a engagé ce matin en-
viron deux cents hommes et quatre cents voi-
tures doubles et simples.

MOAT D'APLOXEMIE

Jean B. Legault, âgé de 50 ans, est
mort d'une attaque d'apoplexie, pen-
dant qu'il travaillait à l'établissement
J. A. Vaillancourt, 578, rue St-Jacques.
Il était célibataire et résidait au No 1075
rue Notre-Dame Ouest. Le cadavre a
été transporté à la morgue.

POMPIER BLESSE

Le pompier Mercier du poste No 29,
coin des rues Craig et Champlain, com-
battant un incendie sur le premier
plancher de l'école des Frères des Ecoles
Chrésiennes, coin des rues Cité et
Lagauchetière, tomba en reculant dans
un escalier conduisant à la cave et se
blessa au dos. Il fut transporté à l'hôpital
Général où l'on déclare son état
peu grave.

L'INCENDIE D'HIER MATIN

M. Andrew Shearer, président de la
Compagnie Shearer, Brown et Wills,
dont la scierie a été incendiée hier
matin, dit que les pertes ne dépassent
pas \$25,000 et qu'elles sont couvertes
par les assurances. Il ne connaît pas la
cause de l'incendie.

Les ateliers de la "Hemming Manu-
facturing Company" et de la "Natio-
nal Printing Company", ont aussi con-
tré le danger d'être détruits, mais un
rideau d'eau les a protégés.

EN LIQUIDATION

—A la demande de MM. Robson &
Davy, comptables, la Peerless Gas
Light Company Limited, de Montréal
a été mise en liquidation. M. le juge
Beaudin a nommé M. John J. Robson
liquidateur provisoire.

Entre médecins.

—Un cas très embarrassant. Je ne sais
quel diagnostic porter. Deuxième doc-
teur. — Pourquoi donc? Le malade n'a
donc pas d'argent?

Deux hommes viennent de faire un
bon dîner au restaurant.

Tu as de l'argent pour régler l'ad-
dition?
—Non, et toi?
—Moi non plus.
—Si on en demandait au patron?
—Tu le connais?
—Non et toi?
—Moi non plus, mais on pourrait écri-
re au garçon de nous présenter.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaubin & Cie, courtiers,
104 rue S-François-Xavier nous four-
nissent le rapport suivant à 12.30 hrs.
p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks and their trading volumes.

DECES

LEGAULT. — A Montréal, le 29
janvier 1912, à l'âge de 55 ans, est dé-
cédé Jean-Baptiste Legault, employé
de la maison J. A. Vaillancourt.

Les funérailles auront lieu jeudi, le
1er février courant. Le convoi funèbre
partira de la demeure de son frère, M.
Urgel Legault, à Strathmore, à 8 heu-
res amin, pour se rendre à l'église de
St-Georges, comté de Jacques-Car-
tier, où le service sera célébré, et de là
au Cimetière, lieu de la sépulture.